

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20230475

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept avril à 19 h 00, les délégués de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqués se sont réunis à Vibraye, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation 19 avril 2023
Date d'affichage 19 avril 2023

MM, BOSNYAK Yvan, FLAMENT Dominique, GREMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora membres titulaires,

Étaient excusés :

Nombre de conseillers En exercice : 42
Présents : 30
Votants : 36

M. BORDEAU Christian
M. CHABILLANT Jean-Luc
M. CHERON Michel
M. DARROY Claude donne pouvoir à LEBERT Philippe
M. FOUCAULT Yves
M. GAUTHIER Renaud
M. JAMOIS Xavier donne pourvoir à STERBA Éléonora
M. MASSE Nicolas donne pourvoir à BRIGANT Nicole
M. MORIN Sébastien
M. PITOOU Jean-Philippe donne pourvoir à BONNEFOY Béatrice
Mme MENU Catherine, donne pourvoir à MERCIER Marc
Mme RENARD Candy donne pourvoir à GREMILLON Patrick

M. GREMILLON Patrick est nommé secrétaire de séance.

OBJET : ESPACE COWORK BESSE SUR BRAYE TARIFS DES SERVICES PROPOSES

Vu les statuts de la communauté de communes et notamment sa compétence Développement économique,

L'espace cowork situé à Bessé-sur-Braye propose des locaux équipés à destination des porteurs de projet et entreprises. Monsieur le Président informe le conseil communautaire des propositions de la commission Développement Economique et Mobilité concernant les tarifications des services proposés au sein de l'office Cowork de Bessé sur Braye :

| | TTC |
|---|------------------|
| Affranchissement courrier | Tarif en vigueur |
| Clé (reproduction, vol, perte, non restitution) - par clé | 30,00 € |
| Barillet (changement) - par barillet | 60,00 € |
| Privatisation en soirée (patio / coworking / salle de convivialité) | 150 € |
| Domiciliation avec garde du courrier / mois | 30,00 € |
| Plateau courtoisie par personne | 2,00 € |

Il est proposé au Conseil Communautaire d'accepter les tarifs exposés ci-dessus.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** les tarifications des services proposés au sein de l'office Cowork comme exposées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 28 avril 2023

Le Président,

Michel LEROY

~~COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS~~